

Bourg-en-Bresse, le 10 janvier 2019

Monsieur le Maire de Bourg-en-Bresse,

Le Collectif Solidarité Migrants de Bourg-en Bresse et de l'Ain ⁽¹⁾ est heureux de porter à votre connaissance la création de l'association nationale des Villes et territoires accueillants (ANVITA) <https://www.cerledesvoisins.org/blog/index.php/rubriques/actualite/1135-creation-de-l-association-nationale-des-villes-et-territoires-accueillants>

Cette association créée le 26 septembre 2018 à l'initiative notamment de Damien Carême maire de Grande Synthe, Eric Piolle maire de Grenoble, Gérard Fromm Maire de Briançon, Laurent Russier Maire de Saint-Denis, œuvre dans deux directions :

- 1. Nous demandons que l'Etat assume ses missions et assure les moyens pour créer des solutions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement plus nombreuses et plus qualitatives que celles existantes aujourd'hui. Cela doit passer par la mise en place d'une stratégie nationale d'accueil afin de répartir et d'accompagner l'effort de solidarité.
Nous l'enjoignons à respecter le droit et ses engagements internationaux (Protocole de Quito de l'ONU, Convention de Genève), européens (Pacte d'Amsterdam) et nationaux (Code des Familles et de l'Action Sociale)*
- 2. Néanmoins, dépositaires d'une tradition d'accueil et de valeurs humanistes, nous, élu.e.s locaux et territoriaux, mettons en œuvre et expérimentons déjà sur nos territoires, au quotidien, des réponses aux impératifs de l'urgence humanitaire et d'inclusion de tout un chacun, même quand l'Etat est défaillant. L'association que nous avons constituée à Lyon 1er le 26 septembre 2018, rassemble tout.e.s les élu.e.s promouvant l'hospitalité, source de politiques inclusives et émancipatrices. Fort.e.s de notre expérience, animé.e.s par la volonté d'agir collectivement, nous donnerons à voir que des solutions dignes sont possibles et adaptées à chaque situation locale. Il n'y a pas UNE politique d'accueil, mais autant que de particularismes locaux.*

A l'occasion de la Journée internationale des migrants le mardi 18 décembre, l'Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita) a publié une tribune dans le journal Libération. L'association apporte des réponses concrètes et soutient les actes de solidarité :

https://www.liberation.fr/debats/2018/12/17/dans-les-communes-et-dans-les-territoires-accueillir-les-exiles_1698373

Nous souhaitons qu'une discussion puisse avoir lieu au sein de votre Conseil municipal sur l'opportunité de rejoindre l'association Nationale des Villes et territoires accueillants. Nous demandons une rencontre entre le Collectif Solidarité Migrants et le Conseil Municipal.

L'adhésion se fait par la signature d'une charte (pièce jointe ou par le lien de téléchargement https://paca.eelv.fr/wp-content/blogs.dir/110/files/2018/10/CHARTE-FINALE_ANVITA.pdf) reprenant les orientations et les objectifs de l'association et une cotisation.

Bernadette Perraud
8 rue Molière
01000 Bourg-en-Bresse



Jean Maupoint
852 rue de la Corriere
01960 Péronnas



Remy Garraud
278 route de Salles
01250 Tossiat



¹ Collectif Solidarité Migrants de l'Ain/ RESF 01/ Ligue des Droits de l'Homme/ Cimade/ Emmaüs/ ATTAC/ Small Axes/ Union Syndicale Solidaires/ CGT Educ'action/ FSU/ Cent pour un toit/ Cabanes Solidaires/ CLA/ NPA/ Parti Communiste Français/ Ensemble ! / rejoint pour certaines actions par UD CGT/ CCFD-Terre Solidaire/